

Le secteur public dépense 2,5 milliards en logiciels et services

Le secteur public a dépensé environ 2,5 milliards d'euros en logiciels et services en 2006. Tel est le chiffre annoncé par la septième édition de l'étude « Public France 2007 », publiée par Pac, Pierre Audoin consultants, société de conseil spécialisée dans les secteurs des technologies de l'information. Cette dernière annonçait la parution de son étude fondée notamment sur des entretiens avec des éditeurs et prestataires du marché, ainsi que des acteurs des différents segments du service public, fin août.

L'an dernier, les investissements en logiciels et services dans ce secteur ont crû de 5,7%, estiment les consultants de Pac, et représentent environ 10% du marché national.

« Les programmes de modernisation de l'Etat lancés depuis le début de la décennie sont les principaux moteurs de cette croissance » décrypte Charles de Saint Pierre, consultant chargé de l'enquête. *« Ils visent la refonte des processus métier, le développement des nouveaux services aux citoyens et vers les partenaires, ou encore la réduction des frais de fonctionnement ».*

Les projets importants de l'administration centrale, tels Chorus ou Copernic, (qui a lui seul représente environ un milliard d'euros sur une petite dizaine d'années), concentrent une bonne partie de ces investissements. *« Certains ministères ont engagé des projets très importants. C'est le cas du ministère des Finances, par exemple, ou de celui de la Défense, qui déploie des projets comme la mise en place de solutions de gestion des ressources humaines ou de concertation entre les différents corps de l'armée »* complète Charles de Saint Pierre.

Pour le consultant, *« Le marché des collectivités territoriales est également dynamique, mais il représente des sommes moindres, car il est constitué de petits acteurs, à l'exception de quelques uns, comme la mairie de Paris, ou quelques conseils régionaux ou généraux. De plus, la croissance des années 2007 et 2008 est impactée par le calendrier électoral. Certains projets ont été décalés dans le temps ».*

Restent les organismes de la santé sociale, ainsi que les organismes sociaux tels l'ANPE ou l'UNEDIC, qui développent de nouveaux services, après avoir complété des programmes importants de refonte de leurs systèmes.

Une tendance importante se dégage : le recours de plus en plus fréquent à l'outsourcing. Si l'infogérance demeure l'exception, la TMA, la tierce maintenance applicative, se développe. *« Auparavant, elle était utilisée pour des applications anciennes. A présent, elle est prévue dès la conception des nouveaux projets »* explique Charles de Saint Pierre.

Toutefois, alors que l'outsourcing constitue environ le tiers des dépenses en logiciels et services IT dans le secteur privé, ce chiffre n'atteint que 20% pour le secteur public, en 2006. Mais cela devrait augmenter, prévoit PAC.